

Sommaire

1. À propos de cette politique: objectif ; portée; et application
2. Quels sont les produits interdits et les produits soumis à des restrictions?
3. Comment Jumia détecte-t-elle les produits interdits et restreints?
4. Quelles sont les conséquences de la violation de cette politique?
5. Informations complémentaires

1. À propos de la politique sur les produits interdits et restreints

1.1. Objectif

Jumia travaille dur pour s'assurer que nous gardons la confiance de nos acheteurs et les protégeons contre la vente de produits dangereux, illégaux et non autorisés lorsqu'ils achètent sur notre site web Jumia (marketplace).

L'objectif de cette politique de produits interdits et restreints est d'aider nos vendeurs à travailler avec nous pour s'assurer qu'il n'y a pas de place pour les produits illégaux sur Jumia.

1.2. Portée


Les produits interdits sont les produits qui ne peuvent jamais être vendus sur Jumia en raison de l'illégalité, tandis que les produits restreints ne peuvent être vendus que si certains critères sont remplis.

Cette politique définit:

- les produits dont la vente est interdite sur Jumia ou soumis à des restrictions;
- comment les vendeurs peuvent identifier ces produits;
- comment Jumia détecte ces produits pour empêcher leur vente; et
- les conséquences d'une violation de cette politique.

1.3. Application

Cette politique s'applique à tous les produits répertoriés par les vendeurs sur site Jumia marketplace.



2. Quels sont les produits interdits et les produits soumis à des restrictions?

2.1. Produits interdits

Les produits interdits sont bannis de vente sur le site web de Jumia. Les produits interdits spécifiques varient selon le marché, en raison des différentes exigences légales locales. Cependant, les catégories de produits suivantes sont toujours interdites à la vente sur Jumia :

- médicaments sur ordonnance
- appareils médicaux
- stupéfiants
- armes à feu, munitions et autres armes
- devise/monnaie
- produits d'occasion
- produits nocifs et dangereux
- produits contrefaits, comme indiqué dans la politique de lutte contre la contrefaçon

2.2. Produits restreints

Les produits restreints sont soumis à une licence locale et à d'autres exigences. Les produits restreints spécifiques varient également selon le marché, mais peuvent inclure les éléments suivants :

- Produits (marques/catégories) à haut risque de contrefaçon et nécessitant une authentification pour être distribués ou vendus;
- Produits nécessitant une licence d'importation; et
- produits qui nécessitent des enregistrements/permis locaux de l'agence des aliments et médicaments (« FDA ») compétente, par ex. denrées alimentaires, alcool, médicaments, cosmétiques, électronique et tabac...etc.

Jumia comprend et priorise la réglementation sur les catégories d'aliments et de médicaments qui nécessitent des permis pour l'exportation, l'importation, la fabrication et l'enregistrement de produits tels que les médicaments, les produits chimiques, les biens de consommation, les cosmétiques, les services biologiques et médicaux qui sont produits au Nigéria ou à l'étranger. .

Jumia exige que les produits répertoriés et vendus dans ces catégories aient des enregistrements / autorisations valides et c'est une exigence pour tous les produits répertoriés dans ces catégories. Toutes les listes de catégories de produits réglementées par la "FDA" sont limitées aux vendeurs locaux et aux comptes gérés par Jumia uniquement.

2.3. Liste des produits interdits et restreints

Cliquez pour afficher la [Liste des produits interdits et restreints](#) telle que publiée sur le portail "Seller Centre".



Jumia peut mettre à jour la Liste de temps à autre, afin de rester à jour avec les informations disponibles et les changements dans la loi.

La liste présente un guide utile pour les vendeurs, mais elle n'est pas exhaustive, et nous comptons sur les vendeurs pour qu'ils assument l'entière responsabilité de faire preuve de bon jugement en ce qui concerne leurs listes de produits et de s'assurer que leurs produits sont conformes aux lois et réglementations des marchés sur lesquels ils sont mis en vente.

3. Comment Jumia détecte-t-elle les produits interdits et restreints?

Jumia innove en permanence pour améliorer nos méthodes de détection et de prévention de la vente de produits interdits et pour surveiller la vente de produits restreints sur notre site web (marketplace).

Jumia peut détecter un produit interdit ou restreint des manières suivantes:

- **Création d'un produit:** Toutes les listes de catégories de produits réglementées par la FDA sont limitées aux vendeurs locaux et aux comptes gérés par Jumia uniquement. La liste comprend un champ obligatoire pour l'insertion du numéro d'enregistrement FDA.
- **Approbaton d'un produit :** lorsque les vendeurs créent de nouvelles listes de produits, les listes seront soumises à l'approbaton de Jumia avant d'être publiées sur le site Web. Les vendeurs recevront une notification de tous les produits interdits ou restreints qui sont bloqués.
- **Mise à jour du contenu du produit:** les modifications apportées aux listes doivent être approuvées par Jumia avant d'être publiées sur le site Web. Les vendeurs recevront une notification de toutes les modifications refusées.
- **Inspection physique:** nous effectuons des inspections physiques aléatoires des produits en notre possession, ainsi que des inspections plus ciblées concernant les produits à haut risque et les vendeurs ayant un taux de rendement élevé. Nous pouvons donc détecter des pratiques telles que le fait de lister des produits authentiques mais la livraison de contrefaçons, et le fait de lister des produits contrefaits sous d'autres marques alternatives.
- **Rapports:** nous encourageons tous les acheteurs, marques et fabricants qui ont des préoccupations concernant la vente de produits interdits et restreints à nous en informer comme indiqué ci-dessous. Nous enquêterons rapidement et prendrons les mesures appropriées pour protéger les acheteurs, les autres vendeurs et les titulaires de droits.

4. Quelles sont les conséquences de la violation de cette politique?

Si un vendeur liste un produit interdit ou restreint pour le mettre en vente, en violation de la présente politique et de la loi, Jumia retirera le produit en question des ventes et appliquera les sanctions financières appropriées, conformément à la politique de pénalité.



Jumia peut également, à sa discrétion, prendre d'autres mesures correctives, qui peuvent inclure, sans limitation, les éléments suivants:

- organiser la collecte immédiate par le vendeur de tout stock en notre possession;
- détruire le stock sans remboursement au vendeur et aux frais de ce dernier;
- livrer le stock à l'autorité répressive compétente, sans remboursement au vendeur et aux frais de ce dernier;
- suspendre ou fermer la boutique du vendeur sur Jumia;
- retenir tous les paiements au vendeur; et / ou
- intenter une action en justice contre le vendeur (la vente de produits dangereux ou illégaux peut également entraîner des poursuites pénales).

5. Informations complémentaires

Si vous êtes un vendeur et que vous avez des questions sur cette politique, veuillez contacter notre équipe d'assistance aux vendeurs.

Dernière mise à jour le 1 Décembre 2021

